



COMITÉ DE PARENTS

Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec) J8X 2T3
Téléphone : (819) 771-4548 et télécopieur 771-5222

Compte-rendu de la réunion du COMITÉ DE PARENTS tenue le mardi 16 décembre 2014, à 19 h, au Centre Mgr Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec)

Présences : Caroline Gaudreau, école Euclide-Lanthier, Nicolas Blais, école Côte-du-Nord, Stéphane Goudreault, école Jean-de-Brébeuf, Pierre Leduc, école du Village, Manuel Lebris, école du Lac-des-Fées, Antoine Gomis, école du Plateau, Jean-Sébastien Provençal, école du Vieux-Verger, François Rainville, école du Grand-Boisé, Véronique Demers, école Saint-Paul, Éric McMullen, école des Trois-Portages, Anne-Sophie Dorval, école Saint-Jean-Bosco, Charles Leclerc, école du Dôme, Zakia Ouazzine, école Saint-Rédempteur (arrivée à 19 h 10), Maxime Messier, école du Marais, Anny Bourret, école de la Vallée-des-Voyageurs, Suzanne Assi école des Deux-Ruisseaux, Véronique Chénard-Thériault, école des Tournesols (substitut), Danny Lepage, école de l'Amérique-Française, André Maurice, école secondaire Grande-Rivière, Pascale de Courville Nicol, école secondaire Mont-Bleu (arrivée à 19 h 05), Catherine Gagnon, école secondaire de l'île (arrivée à 19 h 10), Sylvain Gagnon, Comité EHDAA (substitut), Jean-Claude Bouchard, directeur général, Marcel Lalonde, directeur général adjoint, Pierre Ménard, secrétaire général et Renée Vianna, secrétaire, sous la présidence de David Boudreau, école des Rapides-Deschênes.

Absences : Silvia Barkany, école Internationale du Mont-Bleu, Caroline Boucher, école du Parc-de-la-Montagne, Sophie-Andrée Charlebois, école Notre-Dame, Chantal Breton, école au Cœur-des-Collines, Martin Tessier, école des Tournesols, Émilie Huber, Comité EHDAA,

Invités : Johanne Légaré, présidente de la CSPO et Gilles Couture, commissaire

1. PRÉSENCES ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant atteint, monsieur David Boudreau, président, déclare la réunion ouverte à 19 h 01.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 14-15-1241

Monsieur André Maurice, appuyé par monsieur Éric McMullen propose l'adoption de l'ordre du jour avec la modification suivante :

- remplacer le point 7 par le point 12.1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 18 NOVEMBRE 2014

Résolution 14-15-1242

Madame Caroline Gaudreau, appuyée par monsieur Danny Lepage, propose que le procès-verbal du 18 novembre soit adopté avec les modifications suivantes :

- au point 6 : 3^e proposition, remplacer pour la proposition a) 5 membres en faveur, par 8 membres et pour la proposition b) 12 membres en faveur par 9 membres;
- au point 10.10, dernière phrase, remplacer la présidente madame Johanne Légaré, par la secrétaire de la Fondation, madame Johanne Légaré et le commissaire Mario Crevier par le président de la Fondation monsieur Gilles Couture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVIS AU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 18 NOVEMBRE 2014

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général, rappelle aux membres qu'il n'y a pas de représentant au comité de l'organisation scolaire et du transport - parent du secondaire. Un suivi devra être fait lors de la prochaine rencontre du comité de parents.

Il informe également les membres que les recommandations émanant du comité au sujet du calendrier scolaire 2015-2016 ont été soumises au service des ressources éducatives. De plus, la date de la mise en candidature pour le prix Rachel Patry a été prolongée jusqu'au 11 janvier, étant donné qu'il y a peu de candidats. Il indique aux membres que l'attribution de ce prix est ouverte à toutes les personnes travaillant à l'intégration des élèves en difficulté dans le milieu scolaire.

5. MOT DU PRÉSIDENT

Le président profite de l'occasion pour souhaiter aux membres de joyeuses fêtes de fin d'année.

6. FONDATION DE LA CSPO

Monsieur Gilles Couture, président de la Fondation, et madame Johanne Légaré, secrétaire, présentent aux membres la Fondation de la CSPO. Monsieur Couture indique aux membres le rôle de cet organisme sans but lucratif, indépendant de la commission scolaire. La mission de la Fondation

est de recueillir et de solliciter des dons pour des projets qui permettent la réussite scolaire de l'élève tout en évitant la lourdeur administrative requise par la Loi. Il explique la procédure à suivre. Il est également mentionné qu'à partir de 20 \$ en don, un reçu aux fins d'impôt est remis au donateur. La procédure à suivre se trouve sur le site de la CSPO, sous l'onglet Fondation. On demande aux parents de faire connaître la Fondation de la CSPO auprès de tous les parents de leur école.

Le président remercie monsieur Gilles Couture et Madame Johanne Légaré pour leur présentation.

7. RÈGLEMENT SUR LE PROCESSUS D'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES PAR LES ÉLÈVES OU LEURS PARENTS

Monsieur Pierre Ménard, secrétaire général remet aux membres le règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents. Il explique la gestion des plaintes, la procédure et les différentes étapes possibles à suivre en cas de plainte. Les parents peuvent trouver la démarche pour le dépôt d'une plainte sur le site de la CSPO ainsi que dans l'agenda de l'élève.

Il précise que tout n'est pas sujet à plainte et que dans la majorité des cas, celles-ci trouvent une solution très rapidement au sein même des écoles. Le protecteur de l'élève, monsieur Reynald Labelle et madame Myriam Beauparlant son substitut reçoivent très peu d'appels. Le système de gestion des plaintes mis en place à la Commission scolaire fonctionne très bien. Il répond aux questions des membres.

8. RAPPORT DES COMITÉS

Le président demande aux membres de présenter leur rapport de façon brève et concise.

8.1 COMITÉ DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET TRANSPORT

Monsieur Antoine Gomis fait part aux membres que le comité étudie le bassin pour la nouvelle école (034). Actuellement, le comité s'est penché sur les scénarios à présenter pour les consultations publiques. Le changement de bassin touchera plusieurs écoles et permettra de diminuer le surcroît des élèves dans les écoles.

8.2 COMITÉ DE PARTENARIAT ET DES COMMUNICATIONS

Il n'y a pas eu de rencontre.

8.3 COMITÉ DES SERVICES ÉDUCATIFS

Le représentant du comité est absent. Le résumé de cette rencontre devrait se faire lors de la prochaine rencontre du comité de parents.

8.4 FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS

Madame Pascale de Courville Nicol mentionne que, lors de sa rencontre, le sujet qui a été traité concernait la fusion des commissions scolaires. Les membres se sont penchés sur les conséquences et les répercussions sur les services offerts aux élèves de l'Outaouais. Elle rappelle le communiqué de presse envoyé par la commission scolaire qui fait part de sa position face au regroupement des quatre commissions scolaires. Elle indique aux membres que monsieur André Maurice lui a envoyé une lettre au sujet de la fusion. Elle enverra aux membres cette information ainsi que toute la documentation reçue lors de sa rencontre.

Les membres discutent de la façon dont ils feront savoir au Mels leurs inquiétudes face aux fusions des commissions scolaires

8.5 COMITÉ CONSULTATIF EHDA

Monsieur Sylvain Gagnon informe les membres que son comité a remis une lettre au Conseil des commissaires concernant leur désaccord en lien avec le processus de fusion. Il mentionne aux membres qu'il y aurait lieu de ne pas tarder à se pencher sur le sujet et de faire des recommandations le plus rapidement possible.

8.6 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Aucun rapport.

8.7 TRÉSORIER

Le trésorier, monsieur Éric McMullen, informe les membres que le solde du budget est de 4 120 \$. Des frais doivent être comptabilisés : les frais de secrétariat, les frais de gardiennage et de transport. Il demande aux membres de ne pas oublier de rentrer leurs frais.

8.8 COMMISSAIRES-PARENTS

Monsieur André Maurice informe les membres des points suivants qui ont été examinés :

- la nomination d'un vérificateur externe;
- le dépôt des plans de travail des comités des services éducatifs et de l'organisation scolaire et du transport, et
- l'approbation de deux ententes avec la CRÉO, pour l'école secondaire Mont-Bleu.

8.9 ASSOCIATION RÉGIONALE DES COMITÉS DE PARENTS

Aucun rapport.

8.10 FONDATION DE LA CSPO

Ce point a été examiné au point 6.

9. CORRESPONDANCE DU COMITÉ DE PARENTS

Le président demande aux membres s'ils ont des commentaires à émettre concernant la lettre du 27 novembre en provenance du Mels. Les membres souhaitent que celle-ci fasse partie de la documentation à recevoir pour traiter du sujet concernant la fusion des commissions scolaires.

Le président informe les membres qu'il a reçu la revue Action parents. Ces documents seront déposés dans la bibliothèque mise à la disposition des parents.

10. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun.

11. AUTRES SUJETS (URGENCES)

Monsieur Stéphane Goudreault demande que le point suivant soit mis l'ordre du jour d'une prochaine rencontre : la sécurité autour des écoles.

12. SUJETS POUR LA PROCHAINE RENCONTRE

Les membres font la proposition suivante pour leur permettre d'avoir le temps d'examiner toute la documentation et de prendre position face à la situation.

Résolution 14-15-1243

Monsieur Stéphane Goudreault, appuyé par monsieur Antoine Gomis, propose la tenue d'une réunion extraordinaire du comité de parents, le 13 janvier 2015, afin de discuter et prendre position face aux fusions des commissions scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les points ci-dessous seront reportés à l'ordre du jour des prochaines rencontres du comité de parents en fonction de la pertinence et de l'urgence à les traiter.

12.1 PREMIÈRE COMMUNICATION

12.2 ADAPTATION SCOLAIRE

12.3 CHOIX BUDGÉTAIRES (AIDE AUX DEVOIRS, ETC.)

12.4 RECHERCHE ACTION (Pierre Colerette et Daniel Pelletier)

12.4.1 Attitude des parents de l'Outaouais face à l'école

12.4.2 Relance des décrocheurs

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame Annie Bourret, appuyée par monsieur Éric McMullen, propose que la séance soit levée à 20 h 36.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le Président,
David Boudreau